

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté de Promulgation n° 05-362-1927 relatif au recrutement des troupes indigènes de Madagascar, de la Côte française des Somalis et du groupe du Pacifique.

n° 05-362-1927

Ministère  
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication  
7 janvier 1927

Numéro JO  
n° 362 du 31/01/1927

Date du numéro  
31 janvier 1927

### VISAS

**Vul'**ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

**Vul'**arrêté du 1er octobre 1914 réglant le mode de promulgation et des publications des lois, décrets et arrêtés et les conditions dans lesquelles ces lois, décrets et arrêtés deviennent exécutoires

**Vul'**décret du 9 décembre 1926 relatif au recrutement des troupes indigènes de Madagascar, de la Côte française des Somalis et du groupe du Pacifique,

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1er

— Est promulgué dans la colonie le décret du 9 décembre 1926, relatif au recrutement des troupes indigènes de Madagascar, de la Côte française des Somalis et du groupe du Pacifique. Art. 2, — Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera, et inséré au Journal officiel de la colonie.

TELLIER.